



Corbas, le 13 mars 2025



Sondage IFOP: pour la 2e année consécutive, Kumulus Vape met en lumière le plébiscite du vapotage comme outil de sevrage tabagique

Kumulus Vape (ISIN : FR0013419876 - Mnémonique : ALVAP), e-commerçant spécialisé dans la vente de cigarettes électroniques et de produits connexes, regroupés sous le terme « vape », annonce la publication d'un sondage commandé à l'IFOP sur le thème du vapotage.

Cette enquête, menée par l'IFOP du 4 au 10 février 2025, offre une mise à jour des habitudes et perceptions des Français à propos de la cigarette électronique, après la première vague réalisée en 2024 en partenariat avec BVA XSight. Réalisée auprès de 1000 fumeurs et/ou vapoteurs âgés de 18 ans et plus, l'étude apporte des données de premier plan grâce à un protocole rigoureux basé sur la méthode des quotas, assurant ainsi la représentativité de l'échantillon.

Le vapotage, un outil de sevrage de plus en plus adopté malgré un recul des intentions d'arrêt du tabac fumé

L'étude 2025 révèle que **56% des sondés considèrent la cigarette électronique comme un outil efficace** pour arrêter de fumer, un chiffre stable par rapport à 2024. Cette perception se traduit dans les intentions d'arrêt du tabac fumé, avec **61% des fumeurs** souhaitant arrêter qui **envisagent d'utiliser la vape ou le font déjà, soit un bond spectaculaire de 13 points en un an**. Pourtant, l'étude met aussi en lumière une tendance préoccupante : seulement 39% des fumeurs déclarent vouloir arrêter prochainement, contre 53% en 2024, ce qui traduit une baisse inquiétante de motivation face aux difficultés du sevrage tabagique, ou pire, un échec des politiques publiques menées contre l'addiction au tabac fumé. Un tiers des fumeurs qui envisagent d'arrêter déclarent toutefois vouloir le faire dans les trois prochains mois.

Un impact positif sur la santé et le budget

L'amélioration du bien-être et les économies réalisées sont des facteurs clés dans l'adoption du vapotage. 65% des vapoteurs et vapofumeurs déclarent ainsi ressentir une amélioration de leur confort de vie (+3 points par rapport à 2024). L'argument financier reste également central : 83% des utilisateurs affirment réaliser des économies grâce à la cigarette électronique (+2 points), un atout majeur face à la hausse continue du prix du tabac et l'inflation. Cependant, la perception de la dangerosité du vapotage reste ambivalente. 50% des sondés estiment que le tabac fumé est plus nocif que la cigarette électronique, mais 30% considèrent toujours les deux comme aussi dangereux, ce qui démontre qu'un effort d'information est encore nécessaire pour contrer certaines idées reçues.



Communiqué de presse

Corbas, le 13 mars 2025

Taxation et réglementation des arômes : un débat qui divise

Les questions fiscales et la régulation des arômes suscitent des réactions contrastées. 51% des sondés estiment que la cigarette électronique devrait être moins taxée que le tabac fumé, un chiffre en baisse de 5 points par rapport à l'an dernier, tandis que 30% pensent qu'elle devrait être soumise aux mêmes taxes, ce qui traduit un durcissement du débat public sur la question. Concernant la régulation des arômes, 57% des sondés soutiennent les restrictions appliquées dans d'autres pays européens, mais 66% des vapoteurs considèrent que la diversité des arômes est essentielle pour ne pas retourner vers le tabac. Cette contradiction souligne un risque majeur : 34% des vapofumeurs et anciens fumeurs déclarent qu'ils envisageraient de reprendre la cigarette si seuls les goûts "tabac" étaient autorisés (+ 5 points par rapport à 2024). Cette proportion atteint 43% chez les moins de 35 ans.

Un manque de reconnaissance institutionnelle qui freine la transition vers le vapotage

Enfin, le sondage met en lumière une demande de reconnaissance plus forte du vapotage par les autorités publiques. 54% des sondés estiment que les pouvoirs publics ne prennent pas suffisamment en compte le rôle de la cigarette électronique dans la lutte contre le tabagisme, ce qui freine son adoption comme outil de réduction des risques.

Rémi Baert, fondateur et PDG de Kumulus Vape, commente : « Ce sondage montre que la cigarette électronique s'impose comme une solution essentielle pour réduire le tabagisme. Pourtant, le manque d'information éclairée chez les décideurs publics freine son adoption. Il est urgent que les autorités sanitaires prennent en compte ces données et adaptent leur politique pour accompagner les fumeurs dans cette transition, qui est celle d'une réduction des risques à de maintes reprises établie. »

Retrouvez l'intégralité des résultats du sondage IFOP 2025 à l'adresse :

https://www.kumulusvape.fr/content/409-sondage-ifop-vapotage-2025

Prochain rendez-vous:

Résultats annuels 2024

10 avril 2025 après Bourse



Communiqué de presse

Corbas, le 13 mars 2025

À propos de Kumulus Vape

Kumulus Vape s'est imposé comme un acteur incontournable du marché français du vapotage depuis sa création en 2012. Animée par une mission claire, offrir une alternative plus sûre au tabac fumé grâce à la technologie de la <u>cigarette électronique</u> (grossiste cigarette électronique), l'entreprise s'engage activement pour la réduction des risques sanitaires et environnementaux.

Avec plus de 11 000 références, Kumulus Vape dispose de l'une des offres les plus diversifiées du secteur, distribuée via ses plateformes de vente en ligne et son réseau de boutiques physiques, au service des particuliers comme des professionnels. En 2024, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 60,8 millions d'euros, confirmant la résilience de son modèle omnicanal malgré un environnement économique exigeant.

Basée à Corbas, dans la Métropole de Lyon, Kumulus Vape emploie aujourd'hui près de 60 salariés et est cotée sur Euronext Growth depuis juin 2021 sous le code ALVAP / ISIN : FR0013419876.



Contact

Kumulus Vape



Vincent Baudoin

Directeur de la communication



v.baudoin@kumulusvape.fr



06 10 84 52 59